

Élection cantonale 20 et 27 mars 2011

Canton de
Saint-Pé-de-Bigorre,
Peyrouse, Loubajac,
Barlest.

Jean-Luc LAPLAGNE Marie-Joëlle LEMONNIER Alliance Centriste

Père de trois enfants, j'ai quarante six ans. J'exerce la profession de conseiller en gestion de patrimoine indépendant depuis huit ans. Né à Lourdes, j'ai étudié jusqu'au bac avant de quitter le département pour faire mes études et travailler. J'habite à Ousté depuis 1995. Je suis membre du Conseil d'administration des Gîtes de France et l'un des fondateurs de la Centrale de Réservation dans les Hautes-Pyrénées. Secrétaire de l'association Réflexion et Action Humaniste et Démocrate 65, je suis aussi membre de l'association Terra Nostra.

J'ai été élu maire d'Ousté, 50 habitants, en mars 2001, puis Président du Syndicat de Transport Scolaire en juin 2003.

Président du Sirom Lourdes-Est, 2500 habitants, en mars 2004, j'ai aussi été délégué au Syndicat Mixte Traitement des Déchets, SMTD Pays des Gaves, 88 communes, 37000 habitants, puis au SMTD 65 au cours de sa création et de son installation, 400 communes, 200000 habitants.

Aujourd'hui, je n'exerce plus aucun mandat électif et je suis libre de solliciter vos suffrages, après ces expériences et ce retour bienfaisant sur moi-même et ma famille. Je me suis consacré à ces fonctions électives en prenant toujours en compte l'intérêt public, soit le meilleur service au meilleur coût pour les habitants.

Ma candidature au Conseil général défendra ce principe au cœur de l'assemblée départementale.

<http://jeanluclaplagne.skyrock.com>
jeanluclaplagne@orange.fr



ROUTES, RUES, VOIRIES.

Les quatre communes qui composent le territoire du canton ont toutes le même problème, la traversée ou la grande proximité d'une route fréquentée. Il y a des différences mais la façon de traiter sera la même. L'élaboration d'un diagnostic simple avec des préconisations pratiques, puis, une information et enfin, un choix de la solution par les riverains, qui sont les usagers quotidiens et une mise en œuvre au plus tôt.

J'accompagnerai immédiatement tous les projets des communes qui me seront présentés dans ce sens, mais je peux déjà proposer, pour les dangers détectés à Barlest, Loubajac, Peyrouse et Saint-Pé-de-Bigorre, la mise en place de panneaux de limitation plus nombreux, beaucoup plus grands, l'amélioration carrefour par carrefour de la visibilité, l'installation d'un marquage au sol spécial, couleurs, reliefs, bandes rugueuses ou obstacles, qui signale et qui oblige les autos à ralentir.

Le concept novateur de rue ou de route partagée doit être mis sur la table et étudié, avec une place accrue pour les vélos, pour les piétons. Les voitures doivent pouvoir traverser les communes dans le confort d'un revêtement confortable et silencieux, mais en respectant aussi la circulation douce des habitants.

Il serait inadmissible de constater l'inconfort et le danger en se bornant au témoignage et au constat. De plus, le voisinage du 64 nous montre cruellement que l'action est possible dans ce domaine. Tous les citoyens que j'ai rencontrés savent que les projets sont souhaitables, urgents et faisables.

Un accident récent nous rappelle à l'ordre et nous oblige à agir.

SOCIAL, SOLIDARITÉ, AIDE.

Les drames lents et immobiles de la maladie, de la dépendance et du handicap relèvent de la compétence de la solidarité départementale. Ce domaine réservé de l'action est intouchable et indiscutable et pourtant, l'occasion d'une élection doit permettre d'en parler, d'évoquer son champs d'intervention, ses modalités et pourquoi pas, son efficacité.

Son budget représente la moitié des dépenses départementales et le souligne avec insistance.

Si je suis élu, je proposerai la tenue des Assises de la Solidarité, série de débats contradictoires et publics entre les acteurs de la solidarité, les contribuables et les bénéficiaires, sous l'autorité des conseillers généraux, dans chaque canton, dans tout le département.

En rencontrant les habitants, on découvre les innombrables situations de détresse, les blocages administratifs, les rouages grippés, les traitements déshumanisés, pour ne pas dire plus. C'est le travail des élus de détecter les détresses, d'accompagner et de faciliter les démarches. Mais c'est leur devoir de mettre la structure en question, de mettre la machine en perspective, afin de l'améliorer ou de la changer complètement. Par ces Assises de la Solidarité, les petites carences paperassières aux grandes conséquences humaines trouveront un mode de solution rapide et efficace. L'organisation globale peut et doit être questionnée.

C'est un devoir impératif de tout faire, y compris par le courage, et pas seulement par la structure et la routine, pour améliorer le quotidien et le confort des Anciens, des Handicapés, des Malades, des Mères en difficulté, des Enfants. Les citoyens y seront grandis. La famille et la société y gagneront.

LE HAUT DÉBIT EN QUESTION

On vous ment.

Le contrat haut débit internet de partenariat public privé, PPP, signé par le Conseil général des Hautes-Pyrénées avec la société Axione, filiale de Bouygues, ne coûte pas 29 millions d'euros comme il est indiqué dans le magazine payant distribué dans nos boîtes aux lettres. Il coûte 153 millions d'euros aux contribuables du 65, ainsi que l'avoue la Présidente dans un courrier aux maires il y a trois mois. C'est le prix de 20.000 Twingos neuves.

L'écart entre ce qui est annoncé et ce que ça coûte vraiment est inadmissible. L'obstruction est systématique concernant la consultation du Contrat PPP. Par nos démarches persistantes, avec des citoyens insultés toutes les semaines dans la presse, nous avons obtenu une version « expurgée » du contrat, 49 pages caviardées sur les 73, et nous avons créé un dialogue tendu entre la Commission d'Accès aux Documents Administratifs et le Conseil général, qui devra s'expliquer, au pied du mur cette fois.

Le Contrat PPP haut débit doit être renégocié. Il doit aller dans le sens d'une exploitation partagée des infrastructures existantes et pas dans la création d'un réseau exorbitant qui double.

Le Wimax, pour 8 % des abonnés non desservis, mais pour 100% des habitants qui baigneront dans le flux électromagnétique, doit être abandonné au profit d'un réseau filaire étendu par de la fibre optique et durci via les nœuds de raccordements abonnés renforcés. Les incertitudes sanitaires de la technique Wimax doivent plier devant la suprématie du Principe de Précaution.

On vous ment. Ces trois mots m'exposent à des sanctions judiciaires, mais je les inscris dans mon programme parce que vous avez le droit à une information objective et à un candidat sincère.

Des solutions existent là aussi et je prépare la renégociation du contrat PPP avec une aide nationale au plus haut niveau.

DÉMOCRATIE

Informez sans biaiser, consultez sans oublier, critiquez sans démolir, respectez sans cirer les pompes et votez sans tricher.

AGRICULTURE

Aider les agriculteurs pour les productions biologiques et une diversification vers le tourisme. Développer une filière aliments entre le secteur agroalimentaire du département et le secteur pharmacie de la Région Midi-Pyrénées. Créer les conditions pour une agriculture diversifiée de production soutenable. Créer une filière biocarburants de production à l'échelle du département, pour les services publics du département, grâce à la loi sur les expérimentations.

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le Conseil général élabore le Plan Départemental d'élimination des Déchets. J'apporterai dans ce domaine mon expertise et ma sérénité combative, pour essayer de pallier les insuffisances et les nuisances de la décharge de Lourdes-Mourles. Je connais le dossier. Je suis intervenu au sein du Syndicat Mixte de Traitement à de nombreuses reprises pour essayer de l'améliorer. Je l'ai dénoncé dans la presse. Je l'ai attaqué deux fois au Tribunal administratif. J'interviens en Commission Locale Information et Surveillance. C'est un combat engagé depuis 2004 que je continue avec opiniâtreté et conviction, jamais seul, parce que les problèmes physiques, chimiques, financiers, administratifs, environnementaux et sanitaires de la décharge doivent trouver des solutions communes et partagées. Certains essayeront de vous convaincre que la décharge va fermer à la fin de l'année : je prends les paris. Pourtant, il existe des solutions à mettre en œuvre rapidement et je m'y engage.

INSTITUTIONS

Nous devons imaginer un projet durable associant la ville de Lourdes avec l'espace et les hommes des campagnes et des communes, au-delà des institutions et des contours de la CCPL.

TRANSPORTS

Le maintien des transports scolaires est une priorité. Il faut créer un réseau logique dense et souple de desserte pour les personnes âgées des communes vers la ville et retour, en étoile, à la demande.

INDUSTRIE

Soutien de la filière Aéronautique, Soutien de la filière Mécanique, Soutien de la filière Céramiques Techniques, Soutien de la filière Train et Puissance.

EMPLOIS

Je m'engage à aider tous les projets et tous les entrepreneurs, tous, à chiffrer leurs besoins et à soutenir leurs démarches, tous les jours et à chaque instant pendant les 36 mois de ce mandat. C'est dans ces conditions que l'on peut favoriser l'activité et créer de vrais emplois.

<http://jeanluclaplagne.skyrock.com>